



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Aménagements en Seine-Saint-Denis pour le JO 2024

Question orale n° 1496

### Texte de la question

M. Bastien Lachaud interroge Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée des sports, sur les aménagements en Seine-Saint-Denis relatifs aux jeux Olympiques de 2024. « Des jeux utiles et responsables », « qui profiteront pleinement à la Seine-Saint-Denis ». Ce sont les mots que répète inlassablement le Comité d'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Mais des promesses à la réalité, il y a un monde. Les responsables n'ont que « l'héritage » des jeux à la bouche. Mais pour tout héritage, les habitants de Seine-Saint-Denis, qui accueillera pourtant 80 % des équipements de ces jeux, n'ont vu pour l'instant que des décisions autoritaires, la bétonisation d'espaces naturels et bien peu d'emplois pérennes. Les jeux seraient « un projet participatif, ouvert à toutes et tous, dans tous les territoires », jure-t-on la main sur le cœur. Mais de nombreux collectifs dénoncent au contraire l'opacité et le manque de concertation démocratique avec les riverains. Et quand des citoyens se mobilisent pour faire entendre leur voix, la Société de livraison des ouvrages olympiques (la SOLIDEO) a pour toute réponse de les taxer « d'écolo-djihadistes » ou de conclure un contrat avec un cabinet de conseil qui réalise un fichage des opposants, comme ce fut le cas dans la circonscription de M. le député, à Aubervilliers. Et M. le député ne parle même pas des propos racistes et sexistes et du mépris à l'égard des habitants qui seraient monnaie courante au sein de la SOLIDEO, ainsi que l'a révélé la presse : « Qu'est-ce qu'on va aller aider les Noirs en Seine-Saint-Denis ? ». Est-ce cela, l'ouverture et la participation ? Les jeux seraient le premier évènement de cette ampleur à être « éco-responsable », assure-t-on encore. On peut en douter, quand plusieurs projets sont synonymes de destructions d'espaces naturels précieux, de bétonisation, de pollution. Des jeux éco-responsables, quand l'échangeur autoroutier prévu à Saint-Denis Pleyel menace d'enserrer un groupe scolaire de 700 élèves, dans un quartier populaire déjà très pollué et envahi par les voitures ? Éco-responsables, quand l'aire des Vents au parc départemental Georges Valbon, poumon vert du département qui abrite plusieurs espèces protégées, doit être bétonnée, après avoir été vendue à vil prix par la majorité socialiste du conseil départemental ? Éco-responsables, quand les jardins ouvriers des vertus à Aubervilliers, vieux de près de cent ans d'histoire, doivent être partiellement rasés dans le cadre du chantier de la future piscine d'entraînement olympique et des équipements commerciaux qui l'accompagnent ? Est-ce cela, l'éco-responsabilité ? Les jeux seraient une formidable opportunité économique pour le département le plus pauvre de métropole, où 17,5 % des habitants vivent avec moins de 885 euros par mois, promet-on encore. Comme si la fumeuse « théorie du ruissellement » devait s'appliquer ici aussi. On annonce 150 000 emplois potentiels. Mais seuls 25 % des marchés des chantiers doivent être ouverts aux TPE-PME de Seine-Saint-Denis. Seuls 10 % des horaires de travail doivent être réservés aux habitants éloignés de l'emploi - et à ce jour, seul 9 % de cet objectif aurait été atteint : soit 400 emplois à peine ! Il reste la sécurité, la restauration, le nettoyage, l'accueil, disent les organisateurs. Mais combien d'emplois pérennes ? Mais combien d'emplois qualifiants ? Des emplois pénibles et précaires, pendant 15 jours ! Et un maigre saupoudrage de logements sociaux, à des années-lumière des besoins, alors même que les prix du mètre carré exploseront ! Est-ce là l'héritage économique des jeux pour les habitants de Seine-Saint-Denis ? Alors, il souhaite savoir ce que va faire Mme la ministre pour mettre un terme à cette comédie, pour répondre enfin aux questions et aux inquiétudes, pour que les promesses soient réellement tenues et pour garantir que les jeux Olympiques ne seront pas un marché de dupes, pour la Seine-Saint-Denis et ses habitants . Il lui demande des précisions à ce sujet.

## Texte de la réponse

### AMÉNAGEMENTS EN SEINE-SAINT-DENIS POUR LES JEUX OLYMPIQUES DE 2024

**Mme la présidente.** La parole est à M. Bastien Lachaud, pour exposer sa question, n° 1496, relative aux aménagements en Seine-Saint-Denis pour les Jeux olympiques de 2024.

**M. Bastien Lachaud.** « Des jeux utiles et responsables qui profiteront pleinement à la Seine-Saint-Denis » : ce sont les mots que répète inlassablement le comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Des promesses à la réalité, il y a cependant un monde. Les responsables n'ont que l'héritage des Jeux à la bouche, mais avant tout héritage, les habitants de mon département, la Seine-Saint-Denis, qui accueillera pourtant 80 % des équipements de ces jeux, n'ont fait l'expérience pour l'instant que de décisions autoritaires, de bétonisation d'espaces naturels et de trop peu d'emplois pérennes.

Les Jeux seraient un « projet participatif ouvert à toutes et tous, dans tous les territoires », nous jure-t-on la main sur le cœur, mais de nombreux collectifs dénoncent au contraire l'opacité et le manque de concertation démocratique avec les riverains. Et quand des citoyens se mobilisent pour faire entendre leurs voix, la SOLIDEO, la société de livraison des ouvrages olympiques, a pour toute réponse de les taxer d'« écolo-djihadistes » ou de conclure un contrat avec un cabinet de conseil qui réalise un fichage des opposants, comme cela a été le cas dans ma circonscription, à Aubervilliers. Et je ne parle même pas des propos racistes et sexistes et du mépris à l'égard des habitants qui seraient monnaie courante au sein de la SOLIDEO ainsi que l'a révélé la presse. Un seul exemple : « Qu'est ce qu'on va aller aider les Noirs en Seine-Saint-Denis ? ». Est-ce cela l'ouverture et la participation ?

Les Jeux seraient le premier événement de cette ampleur à être éco-responsable, nous assure-t-on encore. On peut en douter, quand plusieurs projets sont synonymes de destruction d'espaces naturels précieux, de bétonisation, de pollution.

Des jeux éco-responsables, quand l'échangeur autoroutier prévu à Saint-Denis Pleyel menace d'enserrer un groupe scolaire de 700 élèves, dans un quartier populaire déjà très pollué et envahi par les voitures ? Éco-responsables, quand l'aire des Vents à proximité du parc départemental Georges Valbon, poumon vert du département qui abrite plusieurs espèces protégées, doit être bétonnée après avoir été vendue à vil prix par la majorité écolo-socialiste du conseil départemental ? Éco-responsables, quand les jardins ouvriers des Vertus à Aubervilliers, vieux de près de cent ans d'histoire, doivent être partiellement rasés dans le cadre du chantier de la future piscine d'entraînement olympique et des équipements commerciaux qui l'accompagnent ? Est-ce ce que vous entendez par éco-responsabilité ?

Les Jeux constitueraient une formidable opportunité économique pour le département le plus pauvre de métropole, où 18 % des habitants vivent avec moins de 885 euros par mois, promet-on encore. Comme si la fumeuse théorie du ruissellement devait s'appliquer ici aussi ! On annonce 150 000 emplois potentiels. Mais seuls 25 % des marchés des chantiers doivent être ouverts aux TPE-PME de Seine-Saint-Denis et 10 % des horaires de travail doivent être réservés aux habitants éloignés de l'emploi – à ce jour, seulement 9 % de cet objectif auraient été atteints, c'est-à-dire à peine 400 emplois !

Certes, il reste la sécurité, la restauration, le nettoyage et l'accueil, disent les organisateurs. Mais combien d'emplois pérennes et qualifiants cela représente-t-il ? Il s'agit plutôt d'emplois pénibles et précaires, d'une durée limitée à quinze jours !

Le projet s'accompagne d'un maigre saupoudrage de logements sociaux, à des années-lumière des besoins, alors même que le prix du mètre carré explosera ! Est-ce cela l'héritage économique des Jeux pour les habitants de la Seine-Saint-Denis ? Qu'entendez-vous faire pour mettre un terme à cette comédie, pour répondre enfin aux questions et aux inquiétudes, pour que les promesses soient tenues et pour garantir que les Jeux olympiques ne seront pas un marché de dupes pour la Seine-Saint-Denis et ses habitants ?

**Mme la présidente.** La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de l'éducation prioritaire.

**Mme Nathalie Elimas, secrétaire d'État chargée de l'éducation prioritaire.** Je vous prie d'excuser l'absence de ma collègue Roxana Maracineanu, qui m'a chargée de vous répondre. Vous développez une approche presque caricaturale de l'organisation des Jeux et du travail effectué par la SOLIDEO, qui ne reflète absolument pas la réalité des faits. Comme dans chaque établissement public, la gouvernance de la SOLIDEO relève, de façon tout à fait, classique, d'un conseil d'administration qui engage ses grandes orientations par des votes, de façon démocratique et transparente.

**M. Bastien Lachaud.** Bien sûr !

**Mme Nathalie Elimas, secrétaire d'État.** Par ailleurs, cet établissement a engagé de longue date différentes actions de concertation avec les habitants de la Seine-Saint-Denis pour la réalisation des ouvrages olympiques et paralympiques.

Vous avez évoqué également des propos inacceptables – nous sommes tous d'accord sur ce point – tenus par un salarié de la SOLIDEO. Ces propos ne sauraient évidemment engager l'établissement public, dont la direction s'était immédiatement et fermement démarquée. (*M. Bastien Lachaud s'exclame.*) Je précise que l'auteur a démissionné depuis.

Pour ce qui est de l'éco-responsabilité des projets, la SOLIDEO poursuit une ambition élevée en matière d'exemplarité environnementale et en rend compte régulièrement lors de son conseil d'administration, sous le contrôle vigilant de l'État et des collectivités territoriales, notamment de la ville de Paris.

Concernant l'impact économique et social des investissements olympiques en Seine-Saint-Denis, je vous invite à regarder la ventilation de ces derniers : vous constaterez que près de 87 % d'entre eux bénéficient à la Seine-Saint-Denis.

S'agissant des emplois générés par les Jeux de 2024, il est important de préciser que l'enjeu est de permettre aux 150 000 personnes employées et aux 5 000 volontaires mobilisés de renforcer leur employabilité.

Enfin, pour ce qui est de la charte sociale en faveur de l'emploi et du développement territorial de la SOLIDEO, 148 millions d'euros de marchés ont été attribués à ce jour à 600 TPE et PME, ainsi qu'à trente structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) réparties dans toute la France, dont plus de la moitié sont installées dans les cinq départements concernés par les chantiers de travaux, ce qui représente 20 % du chiffre d'affaires total.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bastien Lachaud](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (6<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 1496

**Rubrique :** Sports

**Ministère interrogé :** Sports

**Ministère attributaire :** Sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [8 juin 2021](#)

**Réponse publiée le :** 16 juin 2021, page 6268

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 juin 2021](#)